

Poitiers, le 22 MAI 2023

La Maire

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
des écoles Paul Blet



Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale -
Éducation
Direction Éducation - Accueil périscolaire

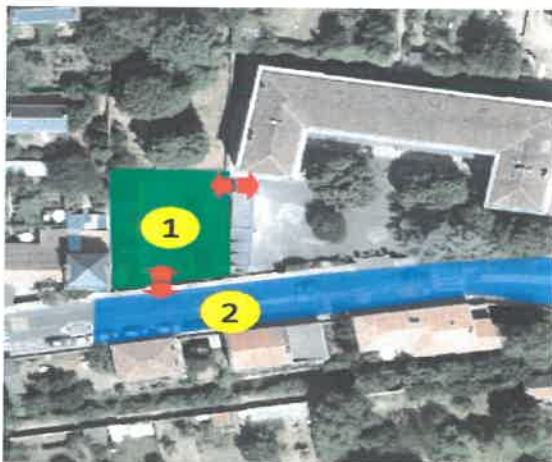
N / Réf. : AF/MP / D23-002077
Dossier suivi par Agnès FAIVRE
Tél. : 05 49 52 35 85
education@poitiers.fr

Objet : Rue des écoles Paul Blet

Chers parents,

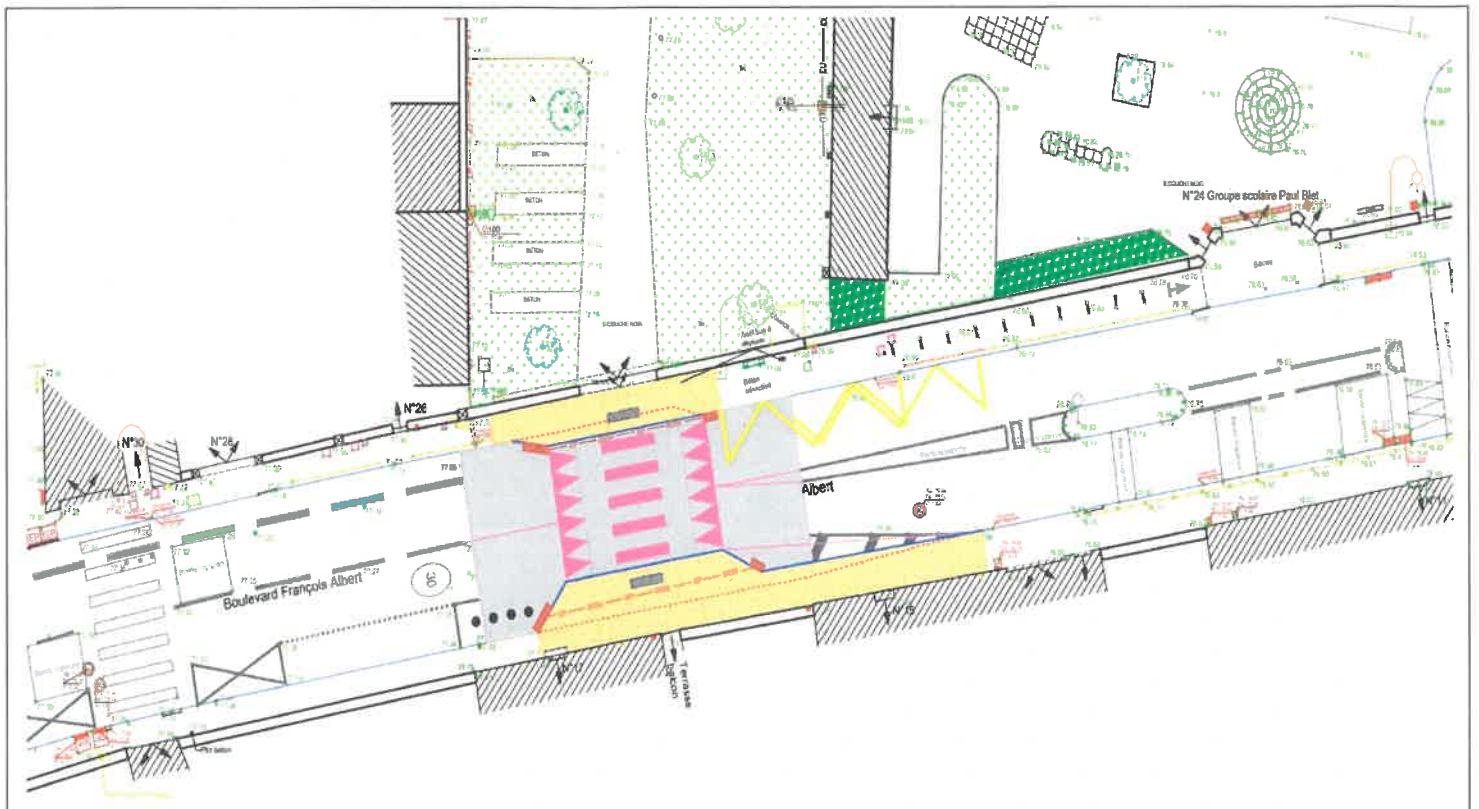
Dans le cadre de l'aménagement global de la cour et des abords de votre école, nous tenons à vous apporter les derniers éléments relatifs à la sécurisation du Boulevard François Albert devant l'école, comme annoncé lors de la réunion du 21 juin 2022.

Des travaux de sécurisation des abords se sont concrétisés en 2022 et se poursuivront en 2023. Il s'agit désormais d'implanter un passage piéton définitif devant l'aire d'attente par l'implantation d'un plateau surélevé permettant de mieux sécuriser l'entrée de l'école.



Projet d'implantation d'un plateau

1. Une aire d'attente sécurisée pour les élèves et leurs parents réalisée en 2022
2. Réaménagement de la voirie à proximité de la nouvelle école en 2023



Projet d'aménagement voirie devant l'école Paul BLET 2023 : passage surélevé devant la nouvelle entrée

Au droit du passage piétons qui va être créé sur un deuxième plateau, le trottoir sera élargi pour donner plus d'espace aux piétons et pour rétrécir la chaussée, l'effet visuel incitant les automobilistes à ralentir. Le plateau existant, les barrières et panneaux lumineux seront maintenus pour sécuriser les abords et pour limiter également la vitesse. Toutes les rues du centre-ville seront, par ailleurs, limitées à 30 km/h à compter de la rentrée prochaine ce qui devrait également permettre de réduire la vitesse des automobilistes.

L'arrêt du bus de ville sera reculé d'environ 3m par rapport à l'arrêt actuel. En laissant les bordures basses de l'axe de la chaussée, cela empêchera tout véhicule de doubler le bus à l'arrêt.

Nous sommes conscients qu'un aménagement global de la zone serait idéal comprenant également le carrefour au droit du pont Saint-Cyprien mais il n'est pas envisagé de réaliser ces aménagements structurants dans les deux prochaines années.

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à education@poitiers.fr.

Nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations distinguées.

Le Conseiller municipal délégué à la Voirie,
Hygiène publique et propreté,
et ERP



Jean-Louis FOURCAUD

Pour la Maire,
L'Adjointe déléguée à l'Éducation
et aux écoles publiques



Hélène PAUMIER

